

Avec le compteur **Linky**, vous bénéficiez de nouveaux services

Découvrez-les dès maintenant



Le compteur Linky est la nouvelle génération de compteurs électriques communicants.

Ce que vous apporte ce nouveau compteur

- Le relevé à distance quotidien de votre consommation électrique réelle.
- Les interventions techniques courantes se feront désormais à distance sans vous déranger et dans des délais plus rapides. Plus besoin d'être présent ou de prendre rendez-vous !
- En cas d'incident ou de panne sur le réseau, le diagnostic sera facilité et vous pourrez ainsi être dépanné plus vite.

Et demain ?

- Pour mieux maîtriser votre énergie, vous pourrez suivre au quotidien l'évolution de votre consommation d'électricité sur internet, depuis votre ordinateur, tablette, smartphone...

Sur le site internet

www.erdf.fr/Linky vous pourrez

- Accéder à des informations pratiques sur le fonctionnement du nouveau compteur (notice, affichages détaillés...).
- Suivre l'actualité du déploiement des compteurs communicants Linky par commune et par région.

En vous identifiant, vous pourrez également

- Prendre un rendez-vous pour le remplacement du compteur, si vous le souhaitez, ou modifier la date de rendez-vous prévue.
- Indiquer au technicien procédant à la pose du compteur toute précision nécessaire pour faciliter son intervention.
- Poser une question - ou adresser une demande en ligne liée à l'installation de votre compteur - à votre conseiller ERDF. Il vous répondra dans les meilleurs délais.
- Être averti de l'ouverture du service de suivi au quotidien de votre consommation.